

FORMATION SELF-DEFENSE

Les + de la formation

Formateur ayant plus de 20 ans d'expérience dans la formation de personnel militaire, et de sécurité militaire privée.

Formation dans le domaine personnel abordant les aspects psychologiques et physiques. Les stagiaires vont apprendre les techniques de désamorçage de conflits, mais aussi les méthodes leur permettant d'assurer la sécurité de leur intégrité physique et celle des tiers. L'expérience des stagiaires sur le terrain sera prise en compte pour l'apport des enseignements théoriques et pratiques.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires sont capables :

- De situer leur intervention en respectant le cadre légal
- De réaliser une intervention en utilisant des moyens de contrôle
- De disposer de moyen de négociation permettant d'éviter le conflit et son escalade.
- De mettre en place des stratégies de désescalade et/ou de contrôle des différentes composantes de la menace.

JOUR 1 JOUR 2 JOUR 3

- I- accueil
- II- Le cadre légal de l'intervention
 - 1- la légitime défense
 - 2- les éléments justificatifs des mesures de contrôle
 - 3- le rapport de force
 - 4- la loi
 - 5- argumentation
- III- La dynamique de l'agression
 - 1-la violence sociale
 - 2- la violence asociale
- IV- Les techniques de négociation 1-négocier

- 2-désescalade
- 3-evaluation des états mentaux altérés
- V- Mise en place de scénario sur les thèmes abordés.
 - I- les fondamentaux de la réalisation des méthodes de contrôle sans dommages.
 - 1-fondamentaux : attitude, posture, position de sécurité
 - 2- exemples : agressions frontale, de dos, latérale
- II- Gérer la tétanisation
 - 1- définition de la tétanisation
 - 2- les types de tétanisation
 - 3- dépassement de la tétanisation
 - 4- habitude anti-tétanisation
 - II- Mise en place des techniques de contrôle
 - 1- connaissance de son potentiel
 - 2- la menace
 - 3- gestion de l'environnement
 - 4- faire face à l'incertitude
 - 5- réaliser des techniques de contrôle en préservant l'intégrité physique
 - I- techniques de contrôle et environnement
 - 1- évaluation de l'environnement de travail
 - 2- gestion des risques propres à l'environnement
 - 3- utilisation de l'environnement
 - II- Evaluation sous forme de scénarios types des compétences acquises par les stagiaires.